

DOSSIER D'INSCRIPTION

Bergame - Milan

22 - 28 mai 2023

*pèlerinage
accompagné par
le père Arnaud Montoux
et Mme Isabelle O'Brien
(directrice des Pèlerinages)*



Direction des Pèlerinages - diocèse de Sens & Auxerre

🏠 Association diocésaine de Sens - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex

✉ pelerinages@diocese89.fr - ☎ 03 86 72 93 90 - ☎ 06 30 35 06 10

🌐 www.yonne.catholique.fr/pelerinages

N° d'agrément: IMO 089 110003 • Assurance: Mutuelle Saint-Christophe 06835716004 •
Garantie financière: Atradius 543900

PARTIR À BERGAME - MILAN

Au-delà des Alpes, comme à travers les siècles, la figure de saint Pèlerin relie les chrétiens de Bergame et de Sens-Auxerre. Jusque dans son nom, celui qui est considéré comme le premier évêque d'Auxerre exprime combien la foi dans le Christ ressuscité nous met en mouvement... et ce même élan missionnaire se retrouve certainement dans les pontificats des saints papes Jean XXIII et Paul VI, liés eux aussi à la région de Bergame.

Nous allons traduire cette impulsion et éprouver ce "marcher ensemble" de la synodalité souhaitée par leur successeur, le pape François. Nous cheminerons, non seulement en découvrant des lieux empreints du souvenir de ces figures de la foi, mais aussi, en enracinant notre foi afin de relayer à notre tour l'actualité du message du Christ et d'en vivre.

INFORMATIONS

DU PÈLERINAGE

COÛT DU PÈLERINAGE

938 € - si le groupe est inférieur à 31 personnes, le prix sera réévalué. En dessous de 20 inscrits, le pèlerinage sera annulé.

Le coût du pèlerinage comprend les livrets du pèlerin, la location d'un appareil "audioguide", la pension complète, le transport en car, les entrées sur les sites, les visites et les frais d'inscription (qui incluent l'assurance responsabilité civile, l'assistance annulation selon les règles particulières en vigueur, et les frais administratifs).

HÉBERGEMENT

Séminaire épiscopal Jean XXIII à Bergame, en pension complète. Nous aurons à disposition 30 chambres individuelles (sans surcoût) et 3 chambres doubles, toutes avec salle de bains.

TRANSPORT

En car de tourisme.



PROGRAMME

PRÉSENTATION DE QUELQUES TEMPS FORTS DU PROGRAMME (LISTE NON EXHAUSTIVE)

BERGAME

Visite de la ville haute, de la cathédrale, de la basilique Sainte-Marie-Majeure, du Baptistère, de la cappella Colleoni.

SAINT JEAN XXIII

Son village natal, Sotto il Monte, son église Santa-Maria-in-Bruscico, la maison-musée de Ca'Maitino.

FONTANELLA

SAINT PÈLERIN - SAN PELLEGRINO

Visite de San-Pellegrino-Terme, village natal de saint Pèlerin, premier évêque d'Auxerre.

SAINT PAUL VI

Visite de Concesio, son village natal, puis de la ville de Brescia, patrimoine mondial de l'Unesco, et du musée Santa Giulia, suivie de la découverte du lac d'Isèo.

MILAN

Visite du Duomo (cathédrale), de la basilique di Sant'Ambrogio et du Castello Sforzesco.

PAVIE

Visite du village médiéval et de ses églises puis du monastère Certosa de Pavie.

MESURES SANITAIRES

Dans l'éventualité que des mesures sanitaires soient en vigueur pendant le pèlerinage, elles vous seront envoyées et pourront être consultées sur le site internet www.yonne.catholique.fr/pelerinages

1. Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du Tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. Le Service Diocésain des Pèlerinages du diocèse Sens & Auxerre (SDP) est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. À cette fin, l'Association diocésaine de Sens (ADS) a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159, rue Anatole France – CS 50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 543900. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302.

2. Prix

CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

Ce que le prix comprend :

- l'intégralité du transport aller et retour en car depuis la ville de regroupement définie,
- l'hébergement selon les modalités définies,
- la restauration selon le programme,
- les entrées aux lieux de visites et musées, et les animations,
- les livrets,
- la location des audioguides.

Ce que le prix ne comprend pas :

- les dépenses personnelles (boissons, achats privés...).

3. Assurance

Les pèlerinages et voyages pastoraux relevant du champ du Code du Tourisme organisés par l'ADS sont assurés auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (277, rue Saint-Jacques – 75256 Paris cedex 05) sous le N°06835716004. Les risques couverts sont : responsabilité civile professionnelle, annulation, rapatriement.

4. Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le barème. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Barème d'annulation sur le prix total

- **Annulation par le pèlerin :** retenue de 68 € (frais administratifs).
- **Annulation par la direction des Pèlerinages :** le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des Pèlerinages en cas de force majeure (catastrophes naturelles ou mesures nationales restrictives dues à la situation sanitaire). Le pèlerinage sera remboursé intégralement, avec retenue de 68 € (frais administratifs).

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

5. Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex - pelerinages@diocese89.fr ou 06 30 35 06 10.

Le non-signallement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signallement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès de la directrice des pèlerinages en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou pelerinages@diocese89.fr accompagnées de tous justificatifs.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il

n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

6. Règles de Protection de Données Personnelles

Les finalités de collecte des données personnelles sont :

- enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou de voyages pastoraux relevant de la responsabilité du SDP,
- information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP.
- le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La durée de conservation des données est validée annuellement.

Les destinataires des données sont :

- le SDP, les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association diocésaine de Sens,
- aucune information n'est transmise à un tiers sans l'autorisation du pèlerin. Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles le concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Association diocésaine de Sens - Mme Christine Hermier - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou un mail à economat@diocese89.fr

Pour ne pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site : www.bloctel.gouv.fr

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION À COMPLÉTER, COCHER ET EN CONSERVER UNE COPIE - À RETOURNER AVANT LE 11 AVRIL 2023

adresse : Direction des Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287
89005 Auxerre cedex

TRANSPORT

Je prends le car à :

- Avallon
- Auxerre
- Charmoy (N6)
- Sens

HÉBERGEMENT

Je désire une chambre :

- chambre individuelle (sans surcoût)
- twin (2 lits)

Je désire partager la chambre avec

Rappel: nous avons à notre disposition 30 chambres individuelles et 3 chambres doubles.
Les chambres doubles seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

TARIF

Le pèlerinage est limité à 36 participants. Le tarif sera ajusté par tranches, selon le nombre de participants :

- de 31 à 36 participants : **938 €**/personne
- de 25 à 30 participants : 1 003 €/personne
- de 20 à 24 participants : 1 107 €/personne

Le coût définitif du pèlerinage vous sera annoncé par courrier après le 11 avril 2023, selon le nombre définitif de pèlerins. Si le coût est réévalué à la hausse, le paiement du supplément devra être **envoyé avant le départ du pèlerinage.**

PAIEMENT

Coût du pèlerinage

(DE 31 À 36 PARTICIPANTS - SERA AJUSTÉ SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS)

938 €

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Option 1 : je paie la totalité par

- chèque
- virement

Option 2 : je paie en plusieurs fois en indiquant au dos des chèques ci-joint les dates d'encaissement (jusqu'au 11 avril 2023)

Option 3 : je verse un acompte de 100 € et je m'engage à payer le solde un mois avant le départ (avril 2023)

Pour les chèques

à l'ordre de la "direction des Pèlerinages"

Pour les virements

(METTRE "BERGAME - MILAN - NOM DU PÈLERIN" DANS LE LIBELLÉ)

IBAN : FR38 3000 2087 6300 0046 0141 V47

BIC CRLYFRPPXXX

Domiciliation : EEST SDC Dijon N40

Association diocésaine

7, rue Française - 89000 Auxerre

Je soussigné(e)

Mme M. Père Frère Sœur

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Téléphone portable :

Courriel :

certifie avoir pris connaissance :

- du programme et des informations générales à conserver ci-joint,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) aux Pèlerinages consultables au bureau du service diocésain des Pèlerinages et sur le site internet www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations. OUI NON

Je demande mon inscription en ayant choisi une modalité de paiement :

option 1 option 2 option 3

Bulletin à renvoyer avant le 11 avril 2023.

Fait à Le

Signature

(précédée de la mention "bon pour accord")

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

J'autorise le service diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Sens sise 7, rue Française 89005 Auxerre cedex à utiliser les coordonnées courrielles, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage:

Oui Non

J'autorise l'Association diocésaine de Sens à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques ou courriers postaux):

Oui Non

Je désire recevoir les informations des futurs pèlerinages et j'autorise le service diocésain des Pèlerinages à garder mes coordonnées pour cet envoi

Oui par voie postale par mail

Non

DROIT À L'IMAGE

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous supports de communication du diocèse de Sens & Auxerre :

Oui Non

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

(À compléter obligatoirement)

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Téléphone portable :

Courriel :